Joseph Sabrina,
Islamic Law on Peasant Usufruct in Ottoman Syria 17th to Early 19th.

Leiden-Boston, Brill, 2012, 202 p.
ISBN : 978-9004228351

Islamic Law on Peasant Usufruct in Ottoman Syria constitue un outil essentiel à la compréhension du régime foncier ottoman et de son évolution de la fin du XVIe siècle – date de l'apparition du système de l'affermage de l'impôt (*iltizām*) – jusqu'aux prémices des grandes réformes du début du XIXe siècle. Dans cet ouvrage, Sabrina Joseph analyse comment la jurisprudence hanéfite, mise en évidence au travers de la lecture des recueils de *fatwā*-s et de commentaires légaux, définit les relations contractuelles en milieu rural syrien entre les exploitants et les terres administrées par des fonctionnaires ottomans pour les terres domaniales (*arāḍī sulṭāniyya*) et par des bénéficiaires ou/et des gestionnaires (*nāẓir*-s) pour les terres appartenant à des fondations pieuses (*waqf*-s). Ainsi, l'auteure décrit la tenure, le métayage, la location ainsi que l'ensemble des droits et des obligations de chacune des parties contractantes. Elle propose non seulement une description fine des différents contrats liant les cultivateurs à leurs terres, une réflexion sur les notions d'usufruit et de possession, mais aussi une lecture des relations entre droit ottoman (*qānūn*) et droit musulman (*fiqh*), entre lois et traditions.

Deux questions majeures sont soulevées : comment le statut des paysans a-t-il périclité avec l'introduction du système foncier ottoman en Syrie qui transforme le « paysan-propriétaire » en métayer ou locataire attaché à une terre ? Comment le régime foncier, basé sur le système des concessions vénales (*tīmār*-s), évolue-t-il avec l'imposition de l'*iltizām* ? Cette seconde interrogation génère naturellement une réflexion sur le développement d'une catégorie d'individus représentant des intermédiaires locaux à l'autorité centrale d'Istanbul : les notables (*aʿyān*). L'ouvrage est fondé sur le dépouillement minutieux de types de sources variées : des collections de textes jurisprudentiels émis par les *muftī*-s successifs de Damas (al-Ramlī, al-Nābulusī, al-'Imādī, les membres de la famille al-Murādī, Ibn ʿĀbidīn) dont l'auteure évoque judicieusement le parcours de chacun (p. 915), des recueils des textes de lois ottomanes émanant du pouvoir central (*qānūn*), des lois coutumières, des ouvrages d'agronomie et des dictionnaires biographiques. Cette documentation est analysée tant au niveau légal qu'au niveau social. Ainsi, cette étude donne un éclairage substantiel sur l'intégration des provinces arabes dans l'Empire ottoman grâce à une analyse fine des rapports socio-juridiques dans le monde syrien des campagnes. Sabrina Joseph dresse un tableau détaillé d'une relation multiple entre juristes musulmans d'influence différente (hanéfite ou chaféite), pouvoir impérial décentralisé, propriétaires et détenteurs usufruitiers des terres étatiques et des terres *waqf*.

L'auteure structure son étude autour de quatre chapitres. Dans le premier chapitre, elle explique comment les terres étatiques et les terres *waqf*, constituant la plupart des terres arables de Syrie, sont administrées par différentes forces. Ainsi, elle s'attache à décrire le statut des fondations pieuses afin de mettre en avant leur importance pour le trésor public. En se plongeant dans les intérêts économiques, sociaux, politiques et religieux des acteurs à constituer de telles fondations, l'auteure met de côté les terres domaniales qui, pourtant, nécessiteraient quelques éclaircissements. Comment et quand ces terres ont-elles été rendues au trésor public (*arāḍī bayt al-māl*) ? Si les Ottomans construisent de nombreux *waqf*-s pour soutenir les institutions charitables et les travaux publics, l'État semble avoir perdu un grand nombre de ses terres domaniales au cours du XVIe siècle. Quelle proportion représente durant la période concernée les terres étatiques ? Dans les trois autres chapitres, les terres *waqf* et domaniales semblent ne constituer qu'une seule entité. Ainsi, malgré l'effort de définition fourni par l'auteure, la confusion entre les différents statuts de terres s'installe. Dans le second chapitre, les trois contrats de location ou d'exploitation des terres existants sont décrits : *muzāraʿa* (contrat de métayage), *musāqāt* (contrat sur les arbres fruitiers et les vergers avec un partage des fruits) et enfin *iǧāra* (bail locatif). Entre le XVIe et le XIXe siècle, la loi foncière définit au travers de ces contrats les obligations et les limites des cultivateurs. Finalement, la distinction entre ces trois types de contrats apparaît infime ; dans tous les cas locataires ou métayers n'ont que l'usufruit des terres. Le statut légal du locataire des terres domaniales et des fondations pieuses est réglé par les obligations envers les bénéficiaires du *waqf* ou envers les autorités étatiques. C'est pourquoi le chapitre trois est consacré au débat sur les notions de droit d'usufruit (*taṣarruf*) et de location. Avec les droits d'usufruit, les droits de l'exploitant semblent protégés grâce à des contrats locatifs permanents (*ḥikr*) ou à long terme (*ḫulū*). Dans ce chapitre, qui est sans aucun doute le point fort de cet ouvrage, S. Joseph s'évertue à démontrer le soutien que les *muftī*-s tentaient d'apporter aux paysans en limitant à la fois le pouvoir des administrateurs des *waqf*-s, mais aussi le pouvoir central. Pourtant la corruption est bien présente dans l'administration (p. 125 et suivantes) ; cette

BCAI 28 (2013) Joseph Sabrina: Islamic Law on Peasant Usufruct in Ottoman Syria 17th to Early 19th., recensé par Vanessa Guéno
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

corruption transparaît dans les recueils de *fatwā*-s. Le contrôle des juristes ne suffit-il pas ? Est-ce que ce sont les juristes eux-mêmes ou leurs proches qui abusent des souplesses de certaines lois ? Le dernier chapitre examine les liens et la complémentarité entre droit séculier (*qānūn*) et droit musulman (*šarī'a*). Dans l'Empire ottoman, juristes, juges et administrateurs jouent un rôle dans l'application du *qānūn* tout en protégeant la loi musulmane. Trois exemples précis de cet enchevêtrement juridique sont ici exposés : la mobilité des paysans, les droits d'usufruit de la femme et la juridiction des propriétés *waqf*. Les juristes définissent le *qānūn* et limitent le contrôle de l'État sur les aspects financiers et administratifs des propriétés. Dans sa conclusion générale, S. Joseph, en s'efforçant d'élargir le débat sur les conflits ruraux de la fin de l'Empire, présente les *muftī*-s en défenseurs des cultivateurs ; ils défient la légitimité et l'autorité de l'État ottoman. Ce point de vue qu'elle soutient tout au long de son ouvrage m'invite toutefois à renouveler le questionnement sur la personnalité des *muftī*-s. Certains *muftī*-s sont également administrateurs de terres ; d'autres vont même jusqu'à devenir de grands propriétaires durant les dernières décennies ottomanes et s'appliquent à étudier le Code des Terres promulgué en 1858, afin de mieux connaître et utiliser les rouages labiles des lois. S. Joseph démontre par la lecture des textes des *muftī*-s eux-mêmes que ces derniers sont les protecteurs des cultivateurs contre les élites nobiliaires provinciales. Établir un portrait des individus grâce à leur source semble pertinent ; cependant, il me semble essentiel de comparer ces sources avec des sources plus neutres sur la position de ces juristes. L'étude des registres des tribunaux musulmans pourrait être envisagée afin de mettre en évidence les aspects contradictoires de ses hommes de pouvoir.

Enfin, malgré l'ampleur du travail fourni, une remarque semble nécessaire. Les deux types de terres étudiés constituent durant les trois siècles ciblés la plupart des terres arables en zones rurales. Pourtant, sur les parcelles de statut *mulk* (propriété privée absolue) localisées dans les zones urbaines et péri-urbaines, existent également des contrats liant le cultivateur au propriétaire. Le choix de l'auteure poussée par la proportion élevée en Syrie ottomane des terres domaniales et des terres *waqf* trouve sa justification mais annihile un pan entier des questions de gestion foncière et agricole et des relations économiques et sociales entre exploitants agricoles et gérants, administrateurs ou encore propriétaires.

Vanessa Guéno
MMSH (Aix-en-Provence)

BCAI 28 (2013) Joseph Sabrina: Islamic Law on Peasant Usufruct in Ottoman Syria 17th to Early 19th., recensé par Vanessa Guéno
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net